

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort de France, le 28 novembre 2024

Les infections respiratoires aiguës (grippe, COVID-19, bronchiolite) persistent : Protégeons les plus vulnérables !

Remobiliser pour prévenir les formes graves des infections grippales et du Covid-19

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été lancée officiellement le 15 octobre dernier. Pour prévenir les infections virales respiratoires, l'ARS Martinique rappelle les gestes simples à adopter ainsi que les dispositifs préventifs proposés aux publics les plus fragiles.

La grippe touche chaque année entre 2 et 6 millions de personnes, plus particulièrement les personnes fragiles, et est responsable d'hospitalisations, voire de décès. En Martinique durant l'épidémie 2023-2024 : 17 000 personnes ont consulté un médecin généraliste pour un syndrome grippal dont 280 passages aux urgences, 18 cas graves ont été admis en réanimation dont 3 décès. Face au risque de co-circulation des virus grippaux et du Sars-Cov2, des mesures préventives sont recommandées pour protéger les publics cibles présentant un risque de développer une forme grave de la grippe, qui sont également ceux à risque d'infection grave à la Covid-19 :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- et les personnes souffrant d'obésité sévère ([indice de masse corporel \(IMC\)](#) supérieur ou égal à 40) ;

La vaccination demeure l'un des moyens les plus efficaces de protection contre les formes graves de la grippe saisonnière comme du Covid-19. Celle-ci est recommandée pour les populations cibles à risque de développer une forme grave de ces maladies, les professionnels des secteurs sanitaires et médico-social, et les personnes en contact régulier avec des personnes à risque. N'hésitez pas à en parler au professionnel de santé de votre choix (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme, ...) ou au centre de vaccination de Fort-de-France.

Un dispositif d'accompagnement pour les professionnels en contact étroit et prolongé avec des personnes à risque.

Depuis plusieurs années, l'Agence Régionale de Santé de Martinique, propose aux établissements et services médico-sociaux de bénéficier *in situ* de l'offre d'une équipe mobile du centre de vaccination de Fort-de-France, composée d'un médecin et d'une infirmière, et du Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) de Martinique, pour informer et faciliter l'acte vaccinal antigrippal des professionnels de santé et administratifs qui le souhaitent.

Bronchiolite : des traitements préventifs pour réduire l'infection des jeunes enfants

Depuis le 24 octobre 2024, la Martinique est placée en phase épidémique pour la bronchiolite. Cette maladie respiratoire très contagieuse, causée par le Virus Respiratoire Syncytial (VRS), peut potentiellement entraîner des complications graves chez les bébés de moins de 2 ans. Dans ce contexte, l'ARS Martinique appelle à la vigilance et au maintien des gestes de prévention.

L'épidémie actuelle de bronchiolite est marquée par une forte augmentation des passages aux urgences et des hospitalisations chez les moins de 2 ans.

Pour rappel, la bronchiolite est une maladie respiratoire d'origine virale qui touche principalement les bébés de moins de 6 mois, et les enfants jusqu'à 2 ans. Elle se manifeste par une toux qui peut devenir plus fréquente, avec apparition d'une gêne respiratoire qui se traduit par une respiration rapide et sifflante. À ce stade de la maladie, l'enfant peut avoir des difficultés à s'alimenter et à dormir. Dans la grande majorité des cas, la bronchiolite est bénigne et guérit spontanément au bout de 5 à 10 jours mais la toux peut persister pendant 2 à 4 semaines. Toutefois, dans de rares cas, elle peut nécessiter une hospitalisation, voire une admission en réanimation. Cette maladie se transmet très facilement par la salive, la toux et les éternuements.

Des traitements préventifs sont disponibles pour réduire le risque d'infection chez les nouveau-nés et les nourrissons :

La vaccination maternelle au moyen du vaccin Abrysvo® repose sur une injection à la mère pendant sa grossesse entre la 32^{ème} et la 36^{ème} semaine d'aménorrhée. Le vaccin Abrysvo® permet à la femme enceinte de fabriquer des anticorps qu'elle transmet à son enfant à travers le placenta. Grâce à cette vaccination de la mère, le **nourrisson est ainsi protégé dès sa naissance et jusqu'à l'âge de 6 mois** contre le VRS. Le vaccin est disponible dans les officines en ville ainsi qu'en établissement de santé et peut être prescrit et administré par un médecin, une sage-femme, un pharmacien ou un infirmier.

L'immunisation par des traitements administrés aux nouveau-nés et aux enfants de moins de 2 ans :

- **Beyfortus®**, un anticorps monoclonal. Il est indiqué dans la prévention des infections des voies respiratoires inférieures causées par le VRS chez tous les nouveau-nés et les nourrissons pendant leur première saison de circulation du VRS. Le Beyfortus® est disponible dans les officines de ville.
- **Synagis®**, est un anticorps monoclonal indiqué pour prévenir les formes graves d'infections chez les prématurés et les nourrissons à haut risque (enfants nés à 35 semaines, enfants de moins de 2 ans atteints de dysplasie ou de cardiopathie congénitale). Le Synagis® est disponible dans les services pédiatriques des établissements de santé.

Pour plus d'informations, il est conseillé aux parents de discuter des différentes alternatives préventives avec leur médecin ou leur sage-femme.

En cas de symptômes inquiétants, contactez d'abord votre pédiatre ou votre médecin traitant avant de vous rendre aux urgences, ou appelez le 15.

Adopter des gestes barrières au quotidien pour limiter les risques de transmission des infections respiratoires aiguës

L'ARS Martinique rappelle que des gestes simples de prévention, adoptés au quotidien, contribuent à protéger les plus vulnérables :

- Se laver les mains régulièrement, avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro-alcoolique,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Utiliser un mouchoir en papier à usage unique,
- Limiter les contacts avec des personnes fragiles ou malades,
- Porter un masque si l'on est soi-même contaminé ou susceptible de l'être,
- Ventiler ou aérer les locaux régulièrement.

La prévention de la bronchiolite repose également sur des gestes simples de prévention et des mesures d'hygiène comme :

- Se laver les mains avant d'approcher un nourrisson ;
- Nettoyer régulièrement les objets avec lesquels le nourrisson est en contact (jeux, tétines...);
- Porter un masque en cas de rhume, toux ou fièvre ;
- Eviter d'emmener son enfant dans les endroits publics confinés ;
- Ne pas partager ses biberons, sucettes ou couverts non lavés ;
- Ne pas fumer à côté des bébés et des enfants.

Contact presse : Cellule Communication – ARS Martinique

Tél : 06 96 23 68 63 / 82 24 75 – Mél : ars-martinique-communication@ars.sante.fr